

# ACTU DÉCHETS

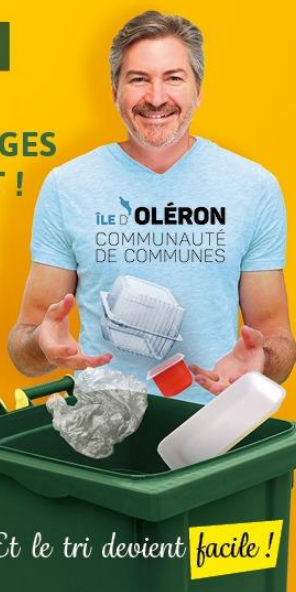


Information de la Régie Oléron Déchets – MARS 2018

Un service de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron

**NOUVEAU**

**TOUS les  
EMBALLAGES  
se TRIENT !**



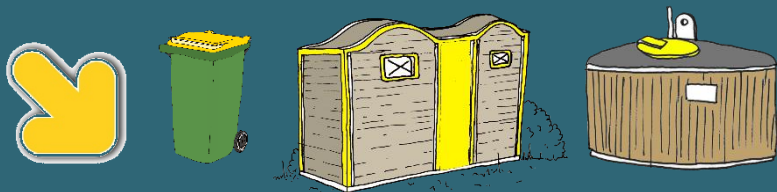
## TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT, ET LE TRI DEVIENT FACILE !

Sur Oléron, nous attendions cette nouveauté avec impatience, et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ça y est, il est maintenant possible de trier tous les emballages. Pas de question à se poser, si c'est un emballage ménager, direction le bac jaune. Ainsi les barquettes et les boîtes, les pots, les tubes, les gourdes, les sacs et sachets vont maintenant rejoindre les autres emballages (métalliques, cartons, bouteilles et flacons et tous les papiers) dans le bac jaune.

**NOUVEAU**




## Ces nouveaux emballages sont à mettre en VRAC dans les bacs et colonnes !




Pour rappel, la collecte en porte à porte du bac jaune s'effectue une fois par semaine **TOUTE L'ANNÉE**.

La localisation des colonnes d'apport volontaire est disponible sur le site internet de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron : [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)

## A CHAQUE COLLECTE DE DÉCHETS SA DESTINATION ET SA VALORISATION !

 Emballages et papiers → Centre de tri ATRION, Mornac (16) : Recyclage

 Ordures ménagères → Centre multi-filières, Echillais (17) : Valorisation énergétique

 Emballages en verre → Usine de recyclage de Châteaubernard (16)

 Cartons bruns → Centre de tri de Niort (79) : Recyclage

## VOTRE BAC JAUNE EST TROP PETIT, VEZ L'ÉCHANGER GRATUITEMENT !

Si votre bac de tri est trop petit, des permanences d'échange sont organisées **le matin de 9h à 12h du mardi au samedi jusqu'au 31 août 2018**.

Apportez votre bac vide et propre ainsi qu'un justificatif de domicile à Saint-Pierre d'Oléron sur le site du Bois d'Anga (1<sup>er</sup> bâtiment Nicollin avant la déchèterie).

Des **visites GRATUITES** du centre de tri sont proposées les 18/04 et 19/09. Inscriptions au 05.46.47.21.84

**NOUVEAU**

# RÉCAPITULATIF → À DÉPOSER DANS LE BAC JAUNE

## Les barquettes et les boîtes



## Les pots, tubes, et gourdes souples



## Les films, sacs et sachets



## ET TOUJOURS

## Les bouteilles et flacons



## Les emballages en carton et briques alimentaires



## Les emballages métalliques



## Tous les papiers (revues, magazines, enveloppes ...)



## 5 ASTUCES POUR MIEUX TRIER !

- ✗ Ne pas les laver, il suffit de bien les vider. ✓ Les mettre à plat pour gagner de la place.
- ✗ Ne pas imbriquer les emballages entre eux. ✓ Séparer les prospectus papiers de leurs films plastiques.
- ✗ Ne pas déchirer le papier en petits morceaux.

## ERREURS À NE PAS FAIRE



Les déchets piquants/coupants (patients en auto-traitement) ne sont pas à mettre dans le bac jaune. Ils peuvent blesser les agents de tri.  
→ Pensez à les ramener auprès de votre pharmacien dans les boîtes prévues à cet effet.



Les objets en plastique (jouets, bassine, ...) ne sont pas des emballages.  
→ Ressourcerie ou déchèterie.



Les tuyaux d'arrosage, filets de pêche, bâches de piscine ne sont pas des emballages et peuvent endommager les équipements du centre de tri.  
→ Déchèterie.

Vous remerciant de votre implication,

Le président de la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron,

Pascal MASSICOT

La vice-présidente de la Régie Oléron Déchets,

Chantal BLANCHARD